



VILLE DE
SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Service : Secrétariat du Maire
Tel : 04.66.88.12.01
Fax : 04.66.88.10.11
Courriel : secretariatmaire@ville-saint-laurent-
daigouze.fr

Mesdames et Messieurs les conseillers

Le 25 mars 2026

OBJET : CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué (e) à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

Lundi 13 Avril 2026 A 18 H 30
Salle du Conseil Municipal

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Thierry FELINE



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026
2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
3. Approbation du Compte financier unique de la Commune
4. Vote des taux de contribution DIRECTE 2026
5. Affectation des résultats au Budget primitif 2026 de la Commune
6. Approbation du budget primitif de la commune
7. Approbation du Compte financier unique du budget annexe relatif à la zone Mithra
8. Approbation du budget primitif du budget annexe relatif à la zone Mithra
9. Vote du tarif de la taxe de séjour
10. Vote de la subvention au CCAS
11. Vote des subventions aux associations Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
12. Désignation du délégué au CNAS
13. Informations

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Hôtel de Ville - Rue Henri Méry - B.P. 10 - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Téléphone 04.66.88.12.77 - Télécopie 04.66.88.10.11

Site internet : www.ville-saint-Laurent-daigouze.fr